L'étang de la Herse

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Un circuit idéal pour découvrir une petite cité qui a du caractère et une majestueuse forêt qui la borde, sans la dominer !

Ce parcours est de niveau "facile" aussi, il convient de suivre le balisage avec la pastille "bleue".

(les circuits verts et bleus sont des parcours d'initiation ou familiaux).

En majeure partie forestier, ce circuit cache bien son jeu. Sous les séduisantes frondaisons de la forêt domaniale, quelques épreuves un peu sportives attendent les amis vététistes !

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 14.4 km

Dénivelé positif : 261 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Découverte des produits locaux, Forêt, Histoire et patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Bellême
Arrivée : Bellême
Balisage : Entre 25 et 33% de route goudronnée GR® VTT
Communes : 1. Bellême
2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême
3. Sérigny
4. Saint-Ouen-de-la-Cour
5. Eperrais

1. Prendre à droite **la rue Coquetière** qui se prolonge par **la rue Besnardière**, **la rue Sablonnière** et **la rue de Ronnel.**
2. Descendre **la rue de la Fuie**. Remonter par **un chemin creux ombragé (difficulté technique). Belle vue** à gauche sur Bellême et sa forêt domaniale. À une intersection, descendre **le chemin creux.**
3. À la rencontre **du chemin empierré de la Fouquerie**, tourner à gauche pour gagner **la route forestière (RF) de la Sablonnière Rouge**. Puis prendre à droite.
4. **Au carrefour Les sept bras**, prendre **la ligne de Saint-Ouen**, humide au départ. Au bas d'une descente, virer à gauche, entre les parcelles 8 et 12, pour prendre aussitôt à gauche un sentier (GR 22) qui grimpe en pente forte (difficulté technique), vire à angle droit et rejoint une large allée. Couper la route forestière du Château et poursuivre tout droit. Descendre, franchir un ru, puis remonter (difficulté technique).
5. Au sortir de la parcelle 30, continuer tout droit **le GR** à découvert qui, après une série de montées, de descentes et de courbes, va rejoindre l'étang de la Herse (accès VTT interdit). Quitter le GR et contourner le plan d'eau par le nord (passage humide). Gagner le parking. Mettre pied à terre pour découvrir **l'étang de la Herse**. Au sortir du parking, longer **la D 938** à gauche.
6. Traverser **la départementale (PRUDENCE !)**. 50 m à gauche : **La fontaine de la Herse**. Prendre à droite **un chemin empierré** qui descend puis à gauche, sur 200 m, **la RF de Saint-Léonard.** Abandonner le GR et suivre, à droite, **la RF Jeannelle.**
7. À hauteur de la ligne de parcelles 54/56, bifurquer à gauche et prendre l'ancienne voie ferrée Mortagne-Bellême.
8. Traverser **la RF de Saint-Léonard** et poursuivre en face. Passer sous **un pont**. Dans une courbe, quitter **l'ancienne voie ferrée** et prendre à droite un sentier qui grimpe et, virant à gauche, redescend pour déboucher **au hameau de La Bruyère.**
9. Au sortir de la forêt, descendre la rue qui longe les maisons de gauche et, par **la D 310**, rejoindre **la D 274**. Au **nouveau rond-point** tourner à la 1ère sortie, puis traverser dès que possible la départementale : **PRUDENCE !** Après un virage **en pente forte (difficulté technique)**, rejoindre **la D 938.** À droite, monter la côte. Au giratoire, prendre direction Nogent-le-Rotrou. Retour au départ par **la place au Blé.**

Sur votre chemin...

Le Château du Tertre de Sérigny (A)

La Fontaine de la Herse (B)

Le camp des Bruyères (C)

Toutes les infos pratiques

Entre 25 et 33% de route goudronnée

Comment venir ?

Transports

-

Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

Lieux de renseignement

Bureau de La Perrière. Office du Tourisme des Collines du Perche Normand
Rue de la juiverie, 61360 Belforêt-en-Perche
sejour@perchenormand.fr
Tel : 02 37 49 63 51
http://www.perchenormand.fr.

Maison du Parc naturel régional du Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
http://parc-naturel-perche.fr